

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 69 (1924)
Heft: 5

Artikel: Le haut commandement et l'état-major [suite]
Autor: Grouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXIX^e Année

N° 5

Mai 1924

Le haut commandement et l'état-major.

(Suite.)

Je crois que les considérations qui viennent d'être présentées sont suffisantes pour mettre en évidence la nécessité de pouvoir dédoubler le haut commandement, de manière à permettre au général en chef de toujours se porter, de sa personne, vers le secteur de l'opération décisive.

Mais nous admettons que, dans certaines circonstances, les rôles du général en chef et du major-général peuvent être intervertis.

Ainsi, en 1914, pendant la course à la mer, le général Joffre, au lieu d'aller lui-même sur le théâtre principal des opérations, y envoya le général Foch qui venait de lui être adjoint sans attributions bien définies : c'était une sorte de commandant en second ; mais, à ce moment, le général Foch n'avait pas encore une autorité suffisante pour s'imposer aux chefs d'armées constituées ; cependant, le général en chef ne pouvait pas faire un meilleur choix pour coordonner les éléments des armées en formation, qui furent souvent mêlées aux Anglais qui, eux-mêmes, n'arrivaient que progressivement ; et, comme à ce moment il n'y avait pas encore de groupes d'armées organisés régulièrement, il était nécessaire que le général en chef restât au G. Q. G. pour diriger l'ensemble.

Mais, que ce soit le général en chef ou le major-général qui se déplace pour aller prendre la direction d'une opération importante, il est nécessaire, pour tirer tout le parti possible de l'organisation que nous préconisons, que l'état-major soit divisé en deux parties,— l'une, mobile ; l'autre, sédentaire, — le général en chef emmenant avec lui la partie mobile, qui aurait pu avoir à sa tête l'aide-major-général.

Dans le courant de l'année 1915, trois groupes furent formés, qui eurent respectivement pour chefs Foch au nord, Castelnau au centre, et Dubail dans l'est ; mais il n'y avait toujours personne qui fût appelé à jouer le rôle de commandant en second.

On était dans cette situation quand survint la question de Salonique. Au G. Q. G. de Chantilly, on était opposé à l'envoi d'une grande armée dans les Balkans, parce que l'on ne voyait que ce que l'on avait devant soi, et que l'on n'entendait rien à l'ensemble de la politique militaire des alliés.

Comme nous l'avons déjà dit¹, c'était une grave erreur. Alors même qu'on aurait eu en perspective quelque avantage possible, mais en fait peu probable, sur le front de France, il était bien plus important, au point de vue de l'ensemble des intérêts en jeu, d'écraser la Bulgarie, de maîtriser la Grèce, de rallier les Serbes, de donner la main à la Russie à travers la Roumanie, et de barrer aux Allemands le chemin de Constantinople, que de regagner quelques kilomètres de terrain en Artois ou en Champagne.

Briand, qui depuis longtemps était partisan d'une intervention en Orient, finit par avoir raison des hommes politiques et des généraux à vues étroites. Pour faciliter le dénouement, le président du Conseil Viviani donna sa démission, le 29 octobre, et, dès le lendemain, Briand formait un nouveau ministère où il était ministre des Affaires étrangères ; Viviani y était garde des sceaux, et Galliéni remplaçait Millerand comme ministre de la guerre.

Même avant que l'armée d'Orient fût formée, le général Sarrail, qui venait d'être relevé du commandement de la 3^e armée, fut désigné pour la commander, et il arriva, le 15 octobre, à Salonique, où il n'y avait encore que peu de troupes. Il dut d'abord commander une armée indépendante ne relevant que du gouvernement.

Mais, par suite de toutes ces hésitations, on arriva trop tard, et on ne se trouva pas en mesure d'atteindre le premier but que l'on devait viser et qui consistait à dégager les Serbes.

¹ Voir l'article *Stratégie et politique militaire* paru dans la *Revue de Paris* du 1^{er} décembre 1922,

Après avoir commis cette première faute, on en commit une autre en mettant l'armée d'Orient sous les ordres du généralissime de France.

C'est au comité de politique militaire émanant du gouvernement qu'il appartenait, après avoir décidé l'envoi d'une armée en Orient, d'indiquer les premiers objectifs, en remarquant que ces objectifs pouvaient varier selon la situation des belligérants au moment où l'armée expéditionnaire était en mesure d'intervenir.

Le premier but étant de dégager les Serbes, on pouvait envisager plusieurs procédés pour y parvenir.

Si, au moment de l'intervention, les Serbes n'avaient aucun danger à redouter du côté du nord (Danube), il convenait de marcher sur Sofia, de manière à écraser les Bulgares. Si, au contraire, les Serbes étaient déjà menacés par des forces supérieures, il était préférable de se porter à leur secours par la voie la plus directe, c'est-à-dire par le Vardar, de manière à leur assurer au moins une retraite éventuelle non pas sur l'Albanie, mais sur la Macédoine.

Mais, une fois résolues ces questions de politique militaire, le chef de l'armée de Salonique devait être laissé libre de conduire les opérations comme il le jugeait bon. Comme il n'était pas possible de combiner stratégiquement ses mouvements avec ceux des armées de France, il n'y avait aucune raison de le subordonner au général qui commandait sur le front occidental.

Une autre considération devait encore s'y opposer.

Dès qu'on allait en Orient, il fallait y envoyer le plus de forces possible. Or, on avait décidé, au G. Q. G., que la guerre ne pouvait se résoudre qu'en France. C'était, au fond une idée juste ; mais, avec quelque largeur d'esprit, on aurait pu comprendre que d'autres opérations pouvaient faciliter la victoire décisive. A ce point de vue, l'armée d'Orient avait un grand rôle à remplir. Croyant toujours, au contraire, au G. Q. G., trouver l'occasion d'une percée susceptible d'amener la retraite des armées allemandes, on estimait qu'on n'aurait jamais trop de monde sur l'Oise et sur la Somme.

Dans ces conditions, on pouvait être certain que, après

s'être opposé à la formation de l'armée de Salonique, le général en chef soulèverait toutes sortes d'objections pour empêcher l'envoi des renforts nécessaires au développement des opérations.

C'est le caractère des généraux qui, quoique remarquables exécutants, ont l'esprit borné à l'accomplissement de leur propre tâche, de trouver qu'ils n'ont jamais assez de forces sous la main. Dans un de ses entretiens avec Gouvion-Saint-Cyr, au courant de la campagne de 1813, Napoléon lui a fait remarquer que c'était le cas de beaucoup de ses maréchaux ; que, notamment, à Lutzen, Ney réclamait des renforts, alors qu'il disposait encore de deux divisions non engagées ; et qu'il en était de même d'un autre qui n'avait personne devant lui.

De même, en 1915, le général en chef du front occidental, toujours convaincu que l'armée d'Orient n'avait qu'un rôle secondaire à remplir, ne devait pas cesser de mettre des entraves à l'envoi de renforts, sauf à soutenir que le général Sarrail ne savait pas se servir des forces dont il disposait.

Pour diverses raisons, c'était donc une grave erreur que de le subordonner au général Joffre.

Mais, depuis plusieurs mois, bien des discussions s'étaient élevées dans le ministère, et à l'instigation de quelques parlementaires, au sujet des prérogatives du général en chef, que l'on trouvait abusives et de nature à annihiler les droits du gouvernement. Il n'y avait pas, à beaucoup près, une entente parfaite entre Joffre et Galliéni qui estimait qu'il fallait restreindre ces prérogatives. Briand, qui tenait à Joffre, eut fort à faire pour empêcher une rupture. Grâce à son insistance, la déclaration ministérielle du 3 novembre 1915, acceptée par Galliéni, proclamait les mérites du général en chef.

Non seulement le président du conseil avait fait reconnaître tous les droits essentiels du haut commandement, mais il voulait grandir la situation du général en chef vis-à-vis des alliés, et c'est dans ce but que, le 2 décembre, il rendit un décret par lequel le général Joffre était nommé au commandement supérieur de toutes les armées françaises, en lui subordonnant le général Sarrail. Il espérait aussi, par cette disposition, l'intéresser à l'armée de Salonique dont il s'était toujours déclaré l'adversaire. C'était se faire une profonde illusion.

En même temps que l'on élargissait la tâche du généralissime, on lui adjoignait un major général des armées afin de la lui faciliter. Ce fut le général de Castelnau qui, après avoir cédé le commandement du groupe du centre au général de Langle de Cary, arriva à Chantilly le 10 décembre 1915. On ne pouvait faire un meilleur choix. Le général Joffre commença par l'envoyer à Salonique pour inspecter l'armée d'Orient. A son retour, il fut chargé d'aller inspecter Verdun, dont l'organisation défensive avait été signalée au ministre comme défectueuse.

Pendant tout ce temps, on discutait dans le ministère et le parlement sur les attributions qu'il convenait au juste d'accorder au général en chef et au major-général. Briand estimait que, tout en ayant le commandement de toutes les armées, le général Joffre devait exercer effectivement celui des armées du nord-est. Galliéni, au contraire, pensait qu'il était préférable qu'il laissât ce commandement au major-général, et qu'il revînt à Paris, où il serait le conseiller technique du gouvernement, et d'où il dirigerait de loin toutes les armées. Nous croyons que les deux solutions étaient aussi mauvaises l'une que l'autre : en mettant Joffre à la tête de toutes les armées, on lui donnait un commandement qu'il ne pouvait pas exercer effectivement ; en le retenant à Paris, on lui enlevait en réalité tout commandement.

La seule solution rationnelle consistait à laisser le général en chef aux armées du nord-est, avec le major-général pour l'assister, mais sans leur donner aucun pouvoir sur l'armée d'Orient. Qu'on remarque bien que, dans ces conditions, le major-général n'est pas le chef direct de l'état-major, mais le second du général en chef, ce qui permettait à ce dernier de participer aux délibérations du comité de politique militaire où il aurait toujours eu voix consultative. Si l'on n'a pas été conduit à cette solution, cela tient à ce que l'on n'avait pas su distinguer nettement la stratégie de la politique militaire.

La question était toujours en suspens lorsqu'éclata la crise de Verdun, le 21 février 1916.

Dès qu'on en connut la gravité, Castelnau fut envoyé une seconde fois à Verdun pour y organiser la défense.

Le général en chef devait être porté, à ce moment, à rester à Chantilly pour concerter avec le maréchal French les opérations que l'on projetait d'entreprendre prochainement sur la Somme. Castelnau ne devait d'ailleurs pas rester longtemps à Verdun ; après y avoir appelé Petain avec la 2^e armée, il revint prendre son poste à Chantilly ; mais, mal vu par les Jeunes Turcs du 3^e bureau, il n'y joua qu'un rôle insignifiant.

Les relations étaient de plus en plus tendues entre le ministre de la guerre et le G. Q. G. Le 7 mai 1916, Galliéni dépose, à une réunion du conseil des ministres, une note tendant à réviser le statut du haut commandement, en réduisant les prérogatives du général en chef. Briand y est opposé, et Galliéni offre sa démission, se disant d'ailleurs affaibli par la maladie.

Après un intérim de quelques jours, fait par l'amiral Lacaze, le général Roques, désigné par Joffre, dont il est l'ami, est nommé ministre de la guerre.

Rien n'est changé dans le haut commandement jusqu'à nouvel ordre : Joffre et Castelnau se tiennent à Chantilly, et l'ensemble des forces est toujours divisé en trois groupes qui ont respectivement pour chefs : Foch, sur la Somme ; Dubail, dans l'est ; et Petain au centre, où il a remplacé de Langle de Cary.

On pouvait croire la crise du commandement terminée. En réalité, il en était tout autrement : le danger de Verdun est conjuré, et Briand, qui soutient toujours le général en chef, espère que les succès qu'il attend — tant sur la Somme que de l'intervention de la Roumanie — viendront consolider sa situation.

La bataille s'est, en effet, engagée sur la Somme, le 1^{er} juillet, de concert avec les Anglais ; mais, après quelques succès, on est arrêté devant Saint-Quentin et devant Cambrai.

En Orient, l'intervention de la Roumanie ne doit être pour les Allemands que l'occasion de nouvelles victoires. Joffre s'en prend à Sarrail, qui n'a pas pris l'offensive le 10 août, comme on le lui avait prescrit de Paris ; comme s'il était raisonnable de donner des ordres si précis à pareille distance, sans connaître au juste la situation de l'armée ! Il voudrait

envoyer une seconde fois Castelnau à Salonique ; mais Sarrail a beaucoup d'appuis dans le parlement, et Briand lui-même le défend. C'est le ministre Roques qui est envoyé en Orient comme inspecteur, mais au nom du gouvernement et non comme organe du général en chef. Cette disposition était beaucoup plus rationnelle, mais elle montre combien la subordination du chef de l'armée d'Orient au général en chef du front occidental était déraisonnable. Les rapports de Roques sont favorables à Sarrail, qui enfin a trouvé le moyen de prendre l'offensive. Le 19 novembre, Monastir est occupé. Mais les Roumains sont écrasés, et Bucarest est pris par les Allemands.

On estime que la défaite des Roumains est due aux mauvais avis envoyés par Joffre, et bien des parlementaires demandent, non seulement qu'il n'ait plus Sarrail sous ses ordres, mais qu'on lui enlève tout commandement effectif en France. Cette fois, Briand, qui l'a longtemps soutenu, pense également qu'il faut l'éloigner du front.

La grave question est de lui trouver un remplaçant.

Trois généraux sont naturellement sur les rangs : Castelnau, Foch et Petain ; mais, pour divers motifs, — la plupart sans valeur, — ces trois hommes, malgré leurs grands mérites, sont successivement écartés. Après avoir bien cherché, Briand crut avoir trouvé l'homme de la situation en mettant la main sur le général Nivelle, qui s'était distingué à Verdun à la tête de la 2^e armée, où il avait remplacé Petain.

Après avoir choisi Nivelle, il fallait faire accepter par Joffre la nouvelle organisation du commandement d'après laquelle, abandonnant le commandement direct des armées, il rentrerait à Paris pour y remplir le rôle de conseiller technique, en ce qui concerne la direction de la guerre.

Joffre comprit bien que, par ces dispositions, il allait être annihilé. Aussi les chefs du gouvernement, en essayant de lui dorer la pilule, eurent bien du mal à la lui faire avaler. Enfin, dans la journée du 3 décembre 1916, Briand, en lui promettant le bâton de maréchal, réussit à l'amener à ses vues.

Quelques jours plus tard, le président du conseil, pour répondre aux vœux du parlement, remania son ministère en

le resserrant. La nouvelle composition en parut à l'*Officiel* le 13 décembre : le général Lyautey y remplaçait le général Roques comme ministre de la guerre.

Le même jour, plusieurs décrets précisaien les nouvelles conditions du haut commandement.

D'une part, Joffre, commandant en chef des armées françaises, doit remplir auprès du gouvernement le rôle de conseiller technique.

En même temps, le commandant des armées du nord-est et celui de l'armée d'Orient doivent exercer, chacun en ce qui le concerne, la direction des opérations dans les conditions prévues au décret du 28 octobre 1913 sur la conduite des grandes unités, c'est-à-dire qu'ils redeviennent indépendants l'un de l'autre.

Enfin, le général Nivelle est nommé au commandement des armées du nord-est.

Mais bien des parlementaires trouvent que ces décrets laissent encore trop de pouvoir au général Joffre.

La question du haut commandement fut traitée au Sénat dans un comité secret où Briand finit par admettre, le 23 décembre, que les généraux en chef du nord-est et de Macédoine étant libres dans la conduite de leurs opérations, Joffre ne siégerait plus au comité de guerre que comme membre consultant, et que, au lieu de s'installer comme général en chef à Neuilly, d'où il comptait diriger les opérations avec une partie de son ancien état-major, il ne disposerait que d'un bureau aux Invalides, avec un simple secrétariat.

Le même jour, Lyautey arrivait à Paris, venant du Maroc.

Le général Lyautey était un esprit supérieur et avait rendu les plus grands services. Nous pensons cependant que Briand ne pouvait pas faire un plus mauvais choix.

A peine arrivé, Lyautey formula des objections contre les dispositions des décrets du 13 décembre. Il prétendait que le commandant en chef des armées et le véritable conseiller technique du gouvernement, ce devrait être lui, le ministre de la guerre. En principe, ces prétentions n'étaient pas soutenables. Nous l'avons déjà dit : le ministre de la guerre, qu'il soit civil ou militaire, ne doit pas avoir la direction des opérations ;

il n'est pas le commandant des armées ; il n'en doit être que l'administrateur et le pourvoyeur. Il peut être conseiller technique, mais en même temps que le général en chef, et à des points de vue différents : l'un pour faire connaître les ressources dont on dispose ; l'autre, pour en proposer l'emploi.

Ce n'est pas que le général Lyautey ne fût pas capable d'exercer un grand commandement, mais pas immédiatement. Car, s'étant tenu éloigné de France depuis l'ouverture des hostilités, il n'était pas en mesure de bien juger les conditions de la nouvelle guerre. Il pouvait être tout de suite ministre de la guerre, mais à la condition d'y jouer le même rôle que Millerand. Tout en exerçant son ministère, il pouvait suivre la marche des événements en se rendant compte de ce qui était désirable. Au bout de quelques mois, il pouvait prendre le commandement d'une armée ou même d'un groupe d'armées, et un peu plus tard peut-être prétendre devenir général en chef. Mais il n'était pas admissible que, dès son arrivée, il prît la direction des opérations, par le seul fait qu'il était ministre de la guerre. Cependant, il obtint gain de cause dans les conseils du gouvernement : Joffre fut relevé de son commandement, comme il avait été convenu dans le comité secret du Sénat, et, pour reconnaître ses services, le 26 décembre, un décret du président de la république le nommait maréchal de France.

Le général Joffre avait, en somme, exercé le commandement des armées dans des conditions diverses depuis l'ouverture des hostilités jusqu'à la fin de décembre de l'année 1916, c'est-à-dire pendant près de deux ans et demi.

Pendant la première période, il a directement le commandement des cinq armées françaises sans aucun intermédiaire. C'était une grave défectuosité qui l'empêchait de porter son attention sur les parties principales du front ; mais ce n'est pas la cause principale de toutes les défaites essuyées à la frontière pendant le mois d'août 1914. Cette cause réside dans le vice radical du plan de campagne et dans l'aveuglement qui empêcha le général en chef de modifier en temps utile les dispositions initiales. Ce qui prouve bien que l'organi-

sation imparfaite du début n'est, en somme, qu'une cause secondaire, c'est que, quoiqu'on n'y ait rien changé pendant plus de deux mois, on a pu néanmoins obtenir la victoire de la Marne et arrêter ensuite la ruée des Allemands sur Calais.

Dans le courant de 1915, trois groupes sont constitués, et, quand on forme l'armée d'Orient, on la met, au bout de quelque temps, sous les ordres du général en chef. Pour l'assister dans sa tâche, on lui adjoint un major-général. Cette dernière disposition était excellente, mais la subordination de l'armée d'Orient était une grave erreur.

L'année 1916 voit se dérouler deux événements importants : la bataille de Verdun et celle de la Somme, qui sont de grands succès.

On peut dire, en somme, que, au moment où le général Joffre fut relevé de son commandement, il avait bien mérité la dignité de maréchal de France ; car, malgré toutes les critiques qui peuvent lui être adressées, les souvenirs de la Marne, de l'Yser, de Verdun et de la Somme resteront toujours attachés à son nom.

Pendant la durée de son commandement effectif, le gouvernement a eu le mérite de le laisser diriger les opérations comme il le jugeait bon ; mais il n'en a pas été de même avec son successeur.

(A suivre.)

Colonel GROUARD.

